

Académie nationale de médecine (France). Bulletin de l'Académie nationale de médecine. 1836.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE MÉDECINE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. FRÉD. DUBOIS, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
ET J. BÉCLARD, SECRÉTAIRE ANNUEL.

TOME XXXIV.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

RUE HAUTEFUILLE, 49, PRÈS DU BOULEVARD SAINT GERMAIN

Londres,	Madrid,	New-York,
Hippolyte Baillière.	G. Bailly-Baillière.	Baillière Brothers.

LEIPZIG, E. JUNG-TREUTEL, QUERSTRASSE, 10.

1869

Handwritten text in Devanagari script, likely a date or reference number.

Handwritten text in Devanagari script, possibly a title or subject.

Handwritten text in Devanagari script, possibly a date or reference number.

Handwritten mark or symbol in the top right corner.

Handwritten text in Devanagari script.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1869.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

PRÉSIDENCE DE M. BLACHE.

Handwritten text in Devanagari script.

Handwritten text in Devanagari script.

une perte véritable pour la science qu'il aurait enrichie par de nouveaux travaux.

» Un dernier titre du docteur Cerise à nos regrets, messieurs : son caractère était à la hauteur de son intelligence, et, dans les épreuves de la vie, il n'a cessé d'avoir du respect pour lui-même et pour ses semblables. Sous tous les rapports, cet homme vraiment homme a honoré l'humanité. Dans cet instant si pénible de séparation, une seule consolation nous reste : les ouvrages de notre savant collègue sont dans nos mains. Il n'est pas tout entier dans le tombeau.»

XIV. M. GUÉRIN maintient ses observations au sujet des faits contredits par M. Closmadeuc.

LECTURES.

M. L. LABBÉ donne lecture d'un travail sur *le chloral* qui se termine ainsi :

De nos expériences nous croyons pouvoir conclure :

1° Que le chloral introduit en suffisante quantité dans le sang d'un animal produit l'anesthésie chez ce dernier, et cela sans passer par la période d'excitation qui se produit toujours par le chloroforme;

2° Introduite dans le tube digestif ou sous la peau, cette substance produit d'abord le sommeil, puis l'anesthésie; mais à un degré moindre que si elle est introduite dans le sang. — Il y a, dans ce cas, un peu d'excitation avec le sommeil; mais il y a loin de là à de l'hypertrophie;

3° Pour les différentes raisons énumérées plus haut, nous ne pensons pas que le chloral agit en se transformant en chloroforme, etc.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 1869.

—
PRÉSIDENCE DE M. BLACHE.
—

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Il n'y a pas de correspondances.

—
LECTURES.

I. *Du chloral, de son emploi médical et de sa transformation en chloroforme dans l'économie animale*, par J. PERSONNE.

Le chloral peut se trouver sous trois formes différentes qui sont : le chloral anhydre, l'hydrate de chloral et le chloral insoluble.

Le chloral anhydre est liquide; il fournit des vapeurs très-irritantes, ce qui est dû à sa grande affinité pour l'eau avec laquelle il se combine en produisant une élévation de température considérable.

L'hydrate de chloral, formé en nombres ronds de 90 de chloral anhydre et de 10 d'eau, est solide, blanc et parfaitement cristallisé : son affinité pour l'eau étant satisfaite, il ne possède pas l'action irritante du premier; de plus, son état cristallin permet d'être plus certain de sa pureté et par conséquent de son dosage.

Quant au chloral insoluble, qui n'est qu'un état moléculaire différent du chloral anhydre dont il possède la composition, son insolubilité dans l'eau a pu faire penser qu'il était dépourvu d'activité. Cependant il se transforme en chloroforme au contact des alcalis, et l'administration que j'en ai faite à des animaux m'a prouvé qu'il est doué d'une certaine activité, moins rapide et moins intense que celle de l'hydrate de chloral, mais plus durable. Ces faits, ainsi que son absence de saveur, me font croire qu'il y aurait un certain intérêt à le soumettre à l'expérimentation thérapeutique.

L'hydrate de chloral se transforme en chloroforme au contact des alcalis du sang : mais il est impossible de reconnaître sa présence dans ce liquide autrement que par le procédé employé en toxicologie, et qui fait reconnaître le chlore l'un de ses principes constituants.

Le chloroforme, produit dans l'économie par la transformation de l'hydrate de chloral, éprouve lui-même une décomposition ultérieure qui le convertit en chlorure de sodium et formiate de soude qui constituent les seuls produits de son élimination. Aussi ne trouve-t-on ni chloral ni chloroforme dans l'urine des animaux soumis à l'action du chloral.

1077.315
LE DÉPARTEMENTAL DE
LE DÉPARTEMENTAL DE

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. F. DUBOIS (D'AMIENS), SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,
ET J. BÉCLARD, SECRÉTAIRE ANNUEL.

TOME XXXV

Le *Bulletin de l'Académie de médecine* paraît tous les quinze jours,
par cahiers de trois feuilles d'impression in-8°.

Le prix de l'abonnement est fixé à 15 fr. par an, franc de port,
pour toute la France. (*Affranchir les lettres.*)

La collection, du 1^{er} octobre 1836 au 31 décembre 1870 (34 an-
nées), formant 35 volumes de plus de 4100 pages (420 fr.). 185 fr.

Prix de chaque année publiée, séparément. 12 fr.

ON S'ABONNE :

A PARIS, CHEZ J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,
rue Hautefeuille 19, près du boulevard Saint-Germain.

Londres,

BAILLIÈRE, 219, Regent street.

Madrid,

C. BAILLY-BAILLIÈRE, plaza de Topete.

1870

BIBLIOTHÈQUE
CENTRALE
PRÊT
NATIONALE

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE LYON
BIBLIOTHÈQUE

SÉANCE DU 26 AVRIL 1870.

—

PRÉSIDENCE DE M. DENONVILLIERS.

—

avec le vaccin de génisse, dans les collèges et ailleurs, résultats signalés par des médecins tels que M. Gueneau de Mussy et autres membres de l'Académie.

COMMUNICATIONS.

M. SIMONIN, professeur de clinique chirurgicale à Nancy, communique une *Observation de tétanos traité et guéri par le séjour d'un malade dans une atmosphère chargée de vapeurs de chloroforme.*

Un journalier, âgé de cinquante-sept ans, se fait à la partie dorsale de la main gauche une contusion et une plaie insignifiantes en apparence. Treize jours après cet accident, le tétanos apparaît et offre les manifestations suivantes : douleur soudre à la gorge et à la nuque; déglutition difficile; trismus complet; rigidité des muscles de l'abdomen, des membres supérieurs et inférieurs; opisthotonos; douleur aux tempes, au nez, aux lèvres; apparence de rire sardonique; contractions musculaires brusques, violentes, longues et douloureuses; immobilité de la cage thoracique, anxiété, inappétence, constipation, soif extrême, insomnie; alternance de sueurs froides et de sueurs chaudes; pouls à 120; 40 inspirations par minute; impossibilité d'uriner; amaigrissement extrême.

Apogée des symptômes au neuvième jour; la mort paraît imminente. M. Simonin emploie le traitement suivant : Le malade étant placé dans une petite pièce d'une contenance de 40 mètres cubes d'air, sur une serviette recouvrant la partie supérieure de la poitrine on verse presque incessamment du chloroforme pendant vingt-deux jours consécutifs, du cinquième au vingt-septième jour du tétanos; 20 kilogrammes de chloroforme ont été employés. La dose quotidienne a varié entre 400 et 1400 grammes.

Il a été administré, concurremment, de l'opium à petites doses (5 centigrammes) et une dose unique de 2 à 3 grammes de chloral, qui procura un peu de sommeil. Le malade se refusa obstinément à continuer l'emploi de ce dernier médicament.

L'amélioration apparut le vingt-quatrième jour, et alla en augmentant jusqu'au quarante-neuvième, où la guérison fut dès lors assurée. Le malade, dont la plaie a été très-long-temps à guérir, n'a pu quitter l'hôpital que le soixante-treizième jour, conservant encore au bras gauche une certaine roideur.

M. Simonin ajoute que, pendant trente-quatre ans, il n'avait jamais observé de cas de guérison de tétanos. Le traitement dont il s'agit, et qui a cette fois été suivi de succès, avait échoué dans deux autres cas semblables.

M. LARREY fait remarquer qu'il s'agit peut-être, dans le cas de M. Simonin, d'un de ces tétanos primitivement chroniques qui guérissent par les traitements les plus divers et les plus opposés.
